



- Comment les citoyens peuvent-ils investir dans l'énergie durable ?
- Les solutions innovantes de financement proposées par ENERGIRIS

**Ismaël Daoud**  
Administrateur Délégué

23 avril 2015

# Contexte

- **Définition selon Wikipédia**

**L'énergie durable** est l'énergie capable de répondre aux besoins du moment présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

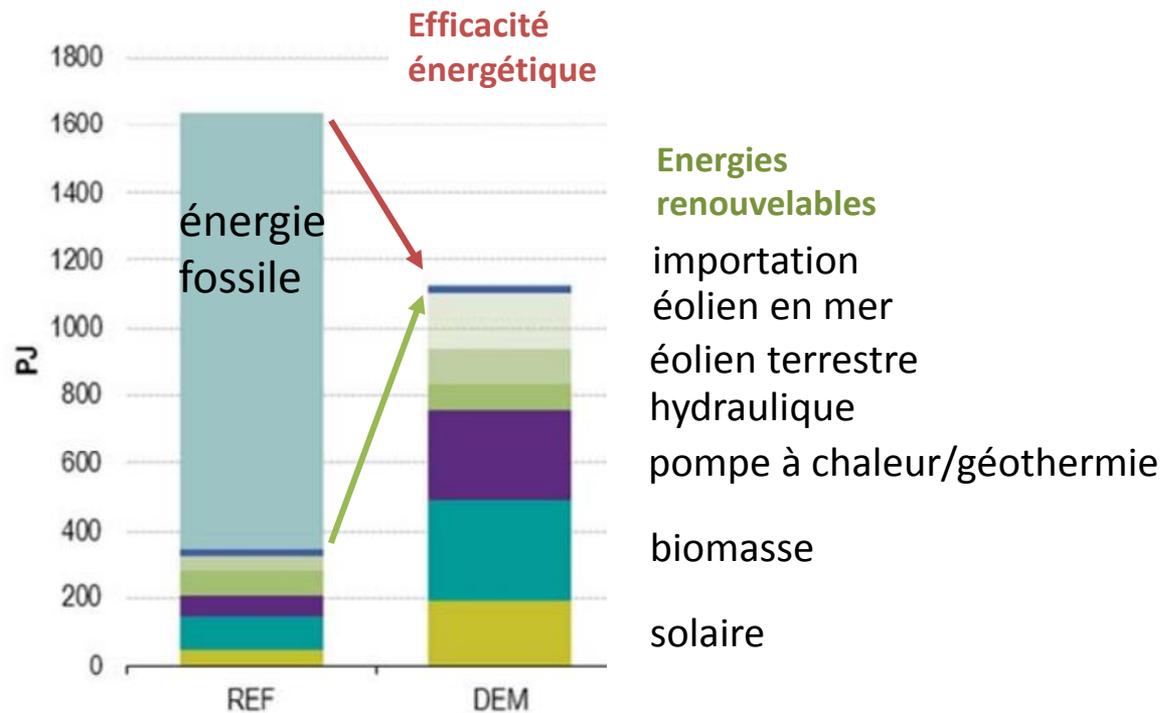
Dans les sources d'énergie durable, on classe habituellement **toutes les sources d'énergie renouvelable**, comme l'hydroélectricité, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie des vagues (plus exactement, celle de la houle), l'énergie géothermique, l'énergie issue de la biomasse ou encore l'énergie marémotrice.

Il est également d'usage d'y inclure les technologies permettant d'améliorer **l'efficacité énergétique.**

**Energie durable = renouvelables + efficacité énergétique**

## Contexte

- Une Belgique 100% renouvelable en 2050 ?  
C'est possible !



## Contexte

- Une France 100% électricité renouvelable en 2050 ?  
C'est aussi possible !

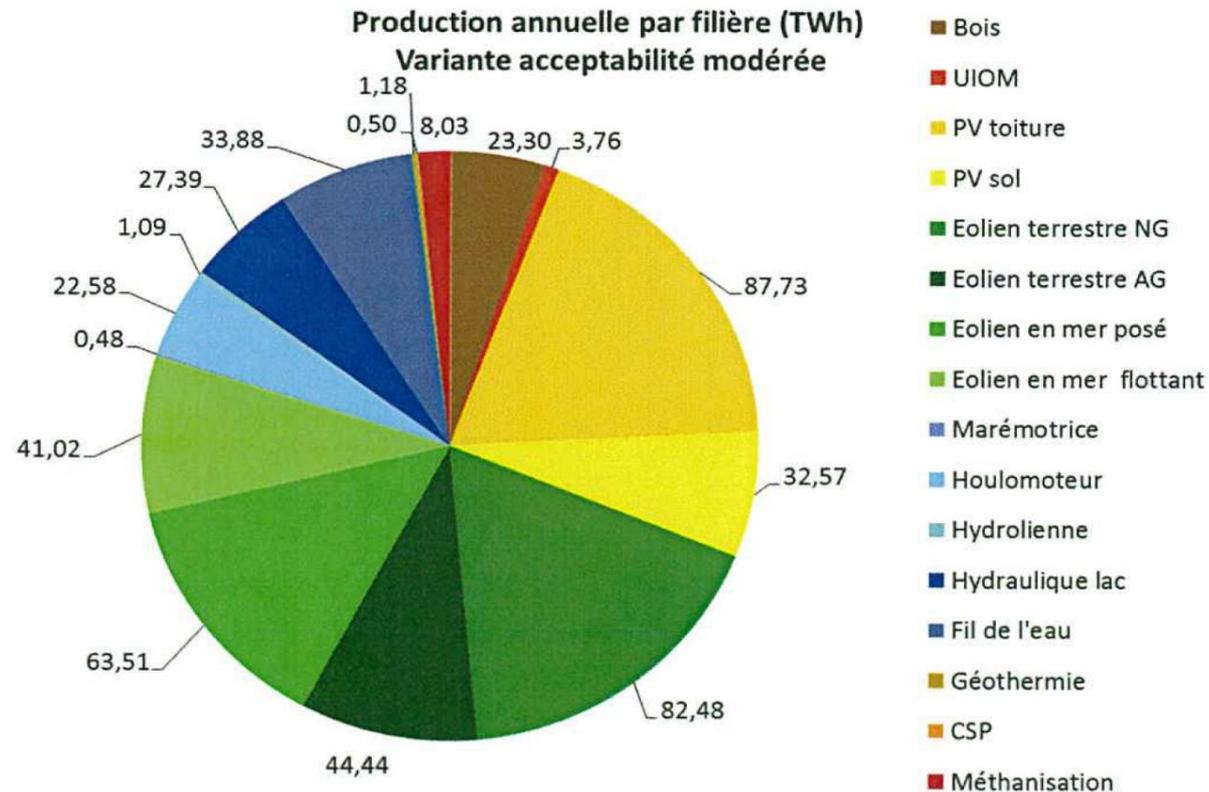


Figure 51 - Productions annuelles par filières - cas d'une acceptabilité modérée

# Contexte

---

- **Conclusions de l'étude « Belgique 100% renouvelable en 2050 »**
  - Techniquement possible mais nouveau paradigme énergétique
  - Electricité sera 2 à 3 fois plus utilisée qu'actuellement
  - Diminution (voire disparition) des émissions en gaz à effet de serre
  - Création de 20 000 à 60 000 emplois d'ici 2030
  - Diminution drastique des importations d'énergie (de 83% à 15% !)
  
- Réalisation de **300 à 400 milliards € d'investissements supplémentaires d'ici 2050** (facture énergétique Belgique = env. 60 milliards €/an)

# Qui peut investir ?

---

- **Les citoyens sont « les seuls » à disposer d'argent en Belgique**
  - Selon la Banque Nationale de Belgique (bilan statistique fin 2014), **les citoyens** disposent de :
    - 945 milliards € fin 2014 de capital financier net ;
    - 1 190 milliards € fin 2014 de patrimoine immobilier ;
    - **2 135 milliards € au total !**
  
  - **Dont 238 milliards € sur les comptes d'épargne !**

# Est-ce rentable d'investir dans l'énergie durable ?

- **Un exemple vaut mieux qu'un long discours...**
- Les installations photovoltaïques sur les bâtiments de la **Commune de Jette**
  - L'école Vanhelmont : 24 kWc
  - L'école Brel / Vanden Borne : 24 kWc
  - La crèche Fabiola : 12 kWc
  - Le centre administratif Théodor : 12 kWc
  - Le centre technique Rue Duprez : 70 kWc
  - TOTAL : **142 kWc** soit 568 panneaux



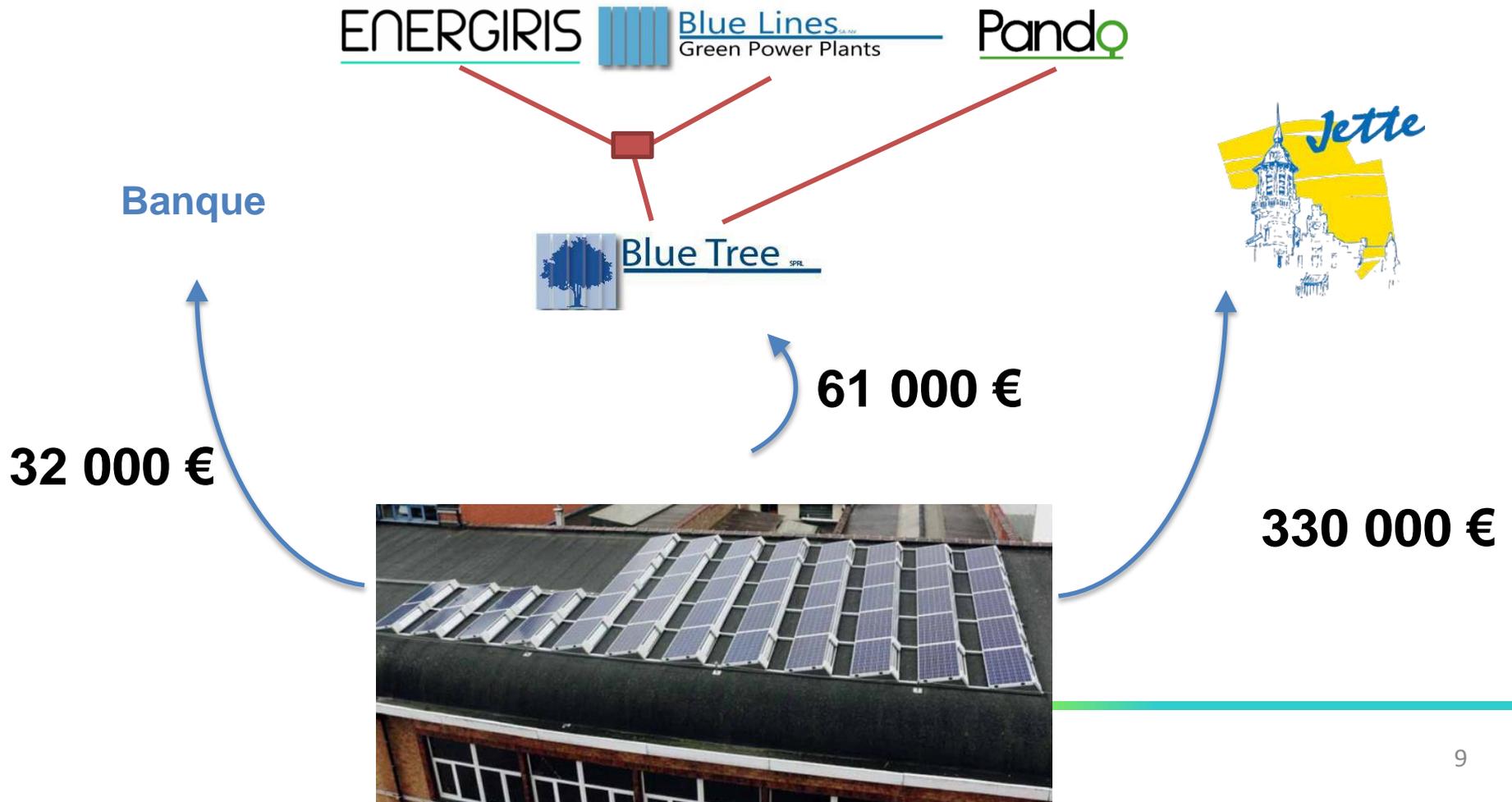
# Est-ce rentable d'investir dans l'énergie durable ?

- Investissement : 212 000 €
- Gain sur 25 ans : **635 000 €** dont
  - (+) 437 000 € d'économie sur la facture d'électricité
  - (+) 244 000 € de certificats verts
  - (-) 46 000 € de maintenance



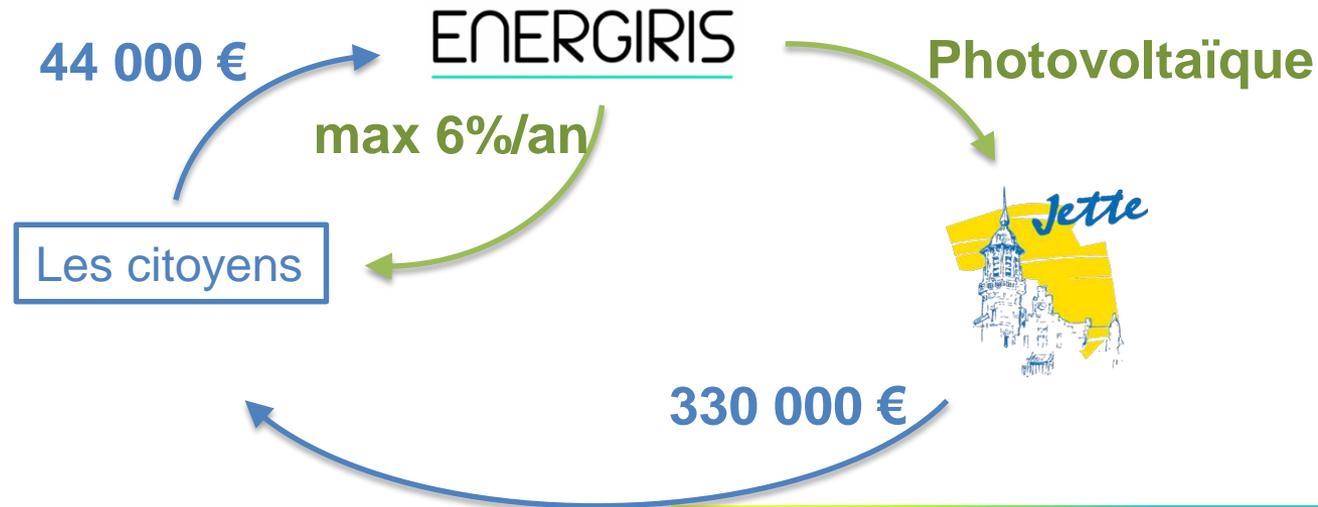
# Montage financier proposé à la Commune de Jette

- Partage du gain net de 423 000 € (investissement déduit)



## Atouts d'ENERGIRIS

- **ENERGIRIS capte une partie du gain pour le redistribuer aux citoyens**
  - Apport des citoyens : 44 000 € (21% de l'investissement total)
  - Bénéfices du projet : 28 000 € (sur 10 ans)
  - Taux d'intérêt équivalent : 10.5%/an
- **Via ENERGIRIS, les citoyens peuvent investir « à proximité »**
- **Via ENERGIRIS, les citoyens profitent de deux cercles vertueux**



# Est-ce rentable d'investir dans l'énergie durable ?

- **Autre exemple : les installations « énergie » du quartier durable Tivoli**
  - Un réseau de chaleur pour alimenter 400 logements (+ crèches et commerces)
  - Chaufferie collective : chaudières à condensation + cogénération à condensation
  - Des installations photovoltaïques sur les 5 000 m<sup>2</sup> de toiture
- **Statut : offre en cours auprès de Parbam**
- **Estimation : 1 million € d'investissement (dont 150 000 € via ENERGIRIS)**



# Est-ce rentable d'investir dans l'énergie durable ?

---

- **Partage du gain selon une formule innovante :**
  - **Le promoteur reçoit 5 fois gain annuel réseau de chaleur + 7 fois gain annuel photovoltaïque** (à la réception provisoire)
  - Le tiers-investisseur (détenu à 25% par Energiris) reçoit 5 fois gain annuel réseau de chaleur + 3 fois gain annuel photovoltaïque (durant l'exploitation)
  - Les occupants reçoivent de la chaleur moins chère que le prix du marché + aucun frais de maintenance + rétrocession des installations après 10 ans pour un montant symbolique

# D'autres formules innovantes en préparation

## ■ Formule confort

- Principe : pour le **même montant des factures énergétiques, amélioration du confort** des occupants du bâtiment
- *Les économies d'énergie permettent de rembourser les investissements économiseurs d'énergie améliorant le confort*
- *Proposition en cours d'élaboration pour une école*

## ■ Formule spécifique « isolation »

- Constat : il est impossible de garantir les économies d'énergie suite à des mesures d'isolation vu l'impossibilité de « mesurer » ces économies
- Proposition : **remboursement financement = investissement / 7 ans** (pdt 10 ans) + appui technique d'ENERGIRIS (choix matériel, recherche subsides, dossiers administratifs...)
- *Aucune garantie sur les économies d'énergie*
- *Formule claire et facile à comprendre*

# Pourquoi devenir coopérateur/trice d'ENERGIRIS ?

- **Donner un sens à l'argent qui « dort » sur le compte épargne**
  - *Investir dans l'énergie durable de proximité*
  - *Créer des cercles vertueux (économique, environnement et social)*
- **Profiter d'avantages significatifs**
  - *Jusqu'à 6%/an de dividendes (objectif 3% de dividendes au 1<sup>er</sup> exercice)*
  - *Obtenir des remises diverses (Soltis, Ecobati, Lampiris...)*
- **Participer activement aux orientations stratégiques d'ENERGIRIS**
  - *Structure démocratique : 1 coopérateur = 1 voix*
- **Pouvoir compter sur le professionnalisme d'ENERGIRIS**
  - *Société coopérative à responsabilité limitée (art. 405 du Code des Sociétés)*
  - *Equipe pluridisciplinaire de 7 administrateurs + 2 experts invités*
  - *Une équipe de 20 fondateurs (membres dit « garants »)*
  - *Indépendance dans les décisions, aucun mandataire politique*

## Quels sont les risques ?

---

- **Acheter des parts d'ENERGIRIS = placement de type « actions »**
  - Sans garantie de rendement ni de capital !
  - *Ne consacrer qu'une petite partie de son épargne*
  - *En cas d'hésitation, commencer avec une part à 250 €.*
  
- **Politique d'investissement prudente et ciblée**
  - *ENERGIRIS analyse rigoureusement les projets*
  - *ENERGIRIS accorde un financement que si une banque accorde un prêt*
  - *ENERGIRIS ne finance jamais seul (max 25% de l'investissement)*
  - *ENERGIRIS financera 10 petits projets à 50 000 € plutôt qu'un à 500 000 €*
  - *ENERGIRIS diversifie les technologies ou les porteurs de projet*
  - *ENERGIRIS exige un contrôle de la gestion du projet (poste administrateur)*

# Quels sont les risques ?

---

- **Notre garantie ?**

- Le sérieux de notre gestion rigoureuse**

- *Aucune rémunération tant que les rentrées sont insuffisantes (bénévolat)*
    - *Compression des dépenses : pas de location de bureau, pas de voiture de société, pas de restaurant, pas de campagne marketing...*
    - *2014 : moins de dépenses et davantage de recettes que le plan financier*
    - *2015 : budget élaboré pour atteindre un premier exercice comptable en positif (objectif de 3% dividendes)*

# Devenir coopérateur(trice) d'ENERGIRIS

---

## ▪ Concrètement en 3 étapes

1. *Inscription online : [www.energiris.coop/sinscrire](http://www.energiris.coop/sinscrire)*
2. *Validation de l'identité : nous transmettre l'impression de la puce de la carte d'identité (ou scan de la carte d'identité/passeport) par mail*
3. *Paiement des parts souscrites (délai si inscriptions sur liste d'attente)*
  - *Inscription dans le registre des parts et envoi du certificat de coopérateur*

## ▪ Modalités de communication

- *Newsletter, site internet, soirées d'information, Assemblée Générale...*
- *Interpellation du Conseil d'Administration (mail, téléphone, courrier)*

# Devenir coopérateur(trice) d'ENERGIRIS

---

- **Ouverture, accessibilité et flexibilité**
  - *Tout le monde peut devenir coopérateur d'ENERGIRIS (aucun critère)*
  - *Devenir coopérateur d'ENERGIRIS dès 1 part à 250 €*
  - *Les parts d'ENERGIRIS peuvent être revendues après 1 an seulement*
- **Non spéculation**
  - *La part est fixé statutairement à 250 €*
- **ENERGIRIS n'est pas à finalité sociale**
  - *Le but reste la recherche de bénéfices mais vise à la **redistribution** des bénéfices au maximum de citoyens : les coopérateurs(trices)*
- **Les enfants peuvent devenir coopérateurs(trices)**
  - *Les parts d'ENERGIRIS sont inscrites au nom du mineur, mais le tuteur légal doit représenter le mineur lors des votes en Assemblée Générale*

## Les perspectives 2025

---

- **12% d'électricité verte en 2025 à Bruxelles**
    - *Env. 600 millions € d'investissement*
    - *ENERGIRIS compte capter 2% de part de marché soit **12 millions €***
  - **30% d'investissements économiseurs d'énergie rentables en 5 ans**
    - *Env. 2 milliards € d'investissement à Bruxelles*
    - *ENERGIRIS compte capter 2% de part de marché soit **40 millions €***
  - **52 millions € à investir soit 13 millions € (25%) de capital via les citoyens**
  
  - **Les autres coopératives :**
    - *ECOPOWER : 48 millions € de capital pour 47 500 coopérateurs en 12 ans*
    - *Allons en Vent : 3%/an de dividendes entre 2002 et 2007 et 6%/an de dividendes entre 2008 et 2014.*
    - *Carte des coopératives : [www.rescoop.eu](http://www.rescoop.eu)*
-

## En résumé

---

- **ENERGIRIS = 1<sup>ère</sup> coopérative citoyenne d'investissement qui s'intéresse à financer l'énergie durable à Bruxelles**
- Tout le monde peut devenir coopérateur/trice : **démarrez avec 250 €**
  - Inscription online : [www.energiris.coop/sinscrire](http://www.energiris.coop/sinscrire)
- **Perspectives 2025 : 13 millions € à rassembler** pour financer 52 millions € d'investissement (2% de part de marché)
- ENERIGIRIS **donne du sens** et des effets concrets à votre argent
- ENERIGIRIS vise à octroyer **le dividende maximum (6%/an) le plus rapidement possible** (compression maximale des coûts, bénévolat)
- **1<sup>ère</sup> « sortie » grand public** après une année d'activités intenses :
  - 99 coopérateurs pour un capital de 129 250 € (+ 15 coop pour 24 000 € en attente)
  - 11 installations photovoltaïques financées à 99 756 € par les citoyens
  - 2 offres introduites pour 6 millions € d'investissement (400 000 € des citoyens)

1<sup>ère</sup> sortie dans la presse : 22 avril 2015

Le Soir Mercredi 22 avril 2015

BRUXELLES 29

# Energiris, l'investissement citoyen dans le durable

**ÉCONOMIE** Un rendement attendu de 6 %

- ▶ Une coopérative propose aux Bruxellois de miser sur l'énergie durable à travers un fonds d'investissement.
- ▶ Créée il y a un an, elle vise le millier de coopérateurs.

Jeune pousse sortie de terre en avril 2014, Energiris ne manque pas d'ambition avec son ADN couplant économie et environnement. A sa tête, l'administrateur délégué, Ismaël Daoud, un ancien du cabinet de l'ex-ministre de l'environnement Evelyne Huytebroeck (Ecolo). « A l'époque, se souvient-il, on s'est souvent dit qu'il manquait un fonds d'investissement susceptible de financer les écono-



L'administrateur délégué d'Energiris, Ismaël Daoud, espère séduire un millier de coopérateurs. © DR

n'offrons évidemment pas les mêmes garanties.» Quant au modèle choisi pour porter Energiris sur les fonds baptismaux, les concepteurs ont opté pour une société coopérative à responsabilité limitée. « Nous voulions à la fois quelque chose de

spécialisées pour mener à bien les chantiers mais aussi avec le concours des banques. « Avec une règle claire : si les banques prêtent alors nous aussi. »

Concrètement, Energiris a ainsi remporté les appels d'offres pour cofinancer l'équipement

Pour tendre vers les 6 % annoncés, Energiris compte donc sur le concours des citoyens pour gonfler son enveloppe. « A terme, nous souhaitons attirer un millier de coopérateurs ce qui est tout à fait envisageable sachant que notre équivalent en

**Nouveau**

**Soirmag+ votre magazine sur tablette !**

Chaque mercredi soir, découvrez Soirmag+ sur tablette et ordinateur !

[www.soirmagplus.be](http://www.soirmagplus.be)

Les 185 ans de la Belgique  
Le Soir Illustré volé!

Exclusif Dans le bureau du Roi

LES GRANDS BELGES: LES PLUS GRANDS PERSONNAGES  
4,90€

**LE SOIR**  
**magazine**

Richard Anthony Salut le copain!

**Merci pour votre attention !**

---

**Devenez coopérateur(trice)  
dès aujourd'hui sur :**

**[www.energiris.coop/sinscrire](http://www.energiris.coop/sinscrire)**

**Même avec 1 part à 250 € !**

**Votre contact :**

**ENERGIRIS**

---

**Ismaël Daoud**

Administrateur Délégué

ENERGIRIS.coop

*1<sup>ère</sup> coopérative citoyenne bruxelloise  
de financement de l'énergie durable*

Rue Royale 35 à 1000 Bruxelles

@ : [ismael.daoud@energiris.coop](mailto:ismael.daoud@energiris.coop)

GSM : 0493.18.65.30

TVA : BE 0550.753.726

IBAN (Triodos Banque) : BE 48 5230 8066 0427